



Fiche technique

<p>Article: 4931 </p> <p>Modèle: Demi-masque filtrant FFP3/V NR D</p> <p>Zone de filtre: P - particules</p> <p>Couleur: blanc</p> <p>Matière: Couche extérieure: polyester 210g/m² Couche intérieure: polypropylène (PP) 30 g/m² Bandes: textile (sans latex)</p> <p>Emballage: 120 pièce / carton</p> <p>Sous-emballage: 10 pièce / boîte</p> <p><small>Pour plus de détails sur l'emballage, voir ci-dessous (tableau).</small></p> <p>EPI catégorie: EPI Cat. III - comprend les risques pouvant entraîner des conséquences graves telles que la mort ou des atteintes irréversibles à la santé, conformément au règlement PPE (UE) 2016/425, annexe I (référence au Journal officiel de l'Union européenne)</p> <p>Standard: <u>EN 149:2001+A1:2009 - Appareils de protection respiratoire (demi-masques filtrants contre les particules)</u> Classe FFP3 = 30 fois la valeur VLEP D = Lorsqu'ils sont repérés par un D, les demi-masques filtrants ont réussi le test de colmatage à la dolomie et conviennent donc pour une utilisation dans un environnement très poussiéreux.</p>	 <p><small>© BIG Arbeitsschutz GmbH</small></p>
--	---

Équipement:

FFP3/V NR D masques filtrants pour particules fines avec soupape expiratoire et joint d'étanchéité, rubans ajustables, protègent jusqu'à 30 fois la valeur VLEP, ne sont pas réutilisables (NR = non reusable), sont exempts de latex conformément à l'indication du fabricant
UC : 12 boîtes de 10 masques (= 120 masques)

Propriétés:

La classe de protection FFP3 protège jusqu'à 30 fois la valeur VLEP. Ces masques ne sont pas réutilisables (non reusable). Lorsqu'ils sont repérés par un D, les demi-masques filtrants ont réussi le test de colmatage à la dolomie et conviennent donc pour une utilisation dans un environnement très poussiéreux. Grâce à la soupape expiratoire, ces masques offrent une moindre résistance respiratoire et donc un plus grand confort de port.

Applications:

Convient pour les activités dans un environnement très poussiéreux, comme les activités artisanales du bâtiment et les activités artisanales en général, les travaux de démolition, de réhabilitation et d'isolation, les tâches de nettoyage dans les secteurs industriel et domestique, les activités de bricolage

Informations supplémentaires sur les champs d'application, la finalité de l'usage et l'analyse des risques:

- Le non-respect des présentes instructions ou tout usage incorrect peut entraver l'efficacité du masque et entraîner des maladies ou des lésions permanentes.
- Pour faire le choix du bon masque, veuillez demander conseil à un responsable de la sécurité.
- Le masque est conçu exclusivement pour un usage unique.
- Ne travaillez avec le masque que si celui-ci est correctement en place.
- Le masque doit être utilisé exclusivement aux fins de protection contre les particules solides et liquides (poussières fines).
- Ne protège pas contre les gaz, substances toxiques, vapeurs, solvants ou un manque d'oxygène.
- Ne pas utiliser lorsque le type et/ou la concentration de la substance toxique ne sont pas connus.
- Ne protège pas en cas de défaut d'étanchéité, par ex. si des poils du visage se trouvent dans la zone du joint d'étanchéité (porteurs de barbe).
- Ne pas utiliser dans un environnement explosif.
- À utiliser uniquement dans un environnement suffisamment aéré (la teneur de l'air en oxygène ne doit pas être inférieure à 17%).



- Utiliser le masque uniquement dans son état d'origine, non modifié.
- Remplacer le masque en cas de dommages et de fort encrassement (haute résistance respiratoire).
- Immédiatement cesser le travail et quitter le poste de travail en cas de nausée, vertige ou difficulté à respirer.

DIN EN 149:2001+A1:2009 - Appareils de protection respiratoire (demi-masques filtrants contre les particules):

On distingue trois catégories de demi-masques filtrants contre les particules : FFP1, FFP2 et FFP3.

«NR» signifie que le masque n'est utilisable que pour la durée d'un poste de travail.

Avant de continuer la lecture de la présente fiche d'information, veuillez contrôler de quelle catégorie votre masque relève. Vous trouverez cette information sur le masque ou son emballage.

Lorsqu'ils sont repérés par un D, les demi-masques filtrants ont réussi le test de colmatage à la dolomie et conviennent donc pour une utilisation dans un environnement très poussiéreux. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que l'appareil respiratoire atteint la classe de protection requise pour le type et la concentration des polluants émis dans la zone dans laquelle il doit être employé.

Applications:

catégorie	Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)*	remarque	article 4931
FFP 1	4 fois	Non contre les particules de substances cancérigènes ou radioactives, les agents biologiques aéroportés des groupes à risque 2 et 3 et les enzymes.	
FFP 2	10 fois	Non contre les particules de substances cancérigènes ou radioactives, les agents biologiques aéroportés du groupe de risque 3 et les enzymes.	
FFP 3	30 fois		X








*En vertu de la réglementation allemande sur les matières dangereuses (GefStoffV), la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) est le seuil que la concentration moyenne, pondérée dans le temps, d'une substance présente dans l'atmosphère de travail sur une durée de référence donnée ne doit pas dépasser. Cette valeur limite indique jusqu'à quelle concentration d'une substance on ne doit pas s'attendre à des effets néfastes, aigus ou chroniques, sur la santé des employés en général.

Informations techniques selon DIN EN 149:2009:

Essais	FFP 1	FFP 2	FFP 3
Fuite totale vers l'intérieur	≤ 22 %	≤ 8 %	≤ 2 %
Traversée du médium filtrant	≤ 20 %	≤ 6 %	≤ 1 %
Résistance respiratoire à l'inspiration 30 l/min	≤ 0,6 mbar	≤ 0,7 mbar	≤ 1,0 mbar
Résistance respiratoire à l'inspiration 95 l/min	≤ 2,1 mbar	≤ 2,4 mbar	≤ 3,0 mbar
Résistance respiratoire Exhalation 160 l/min	≤ 3,0 mbar	≤ 3,0 mbar	≤ 3,0 mbar

Marquages sur les masques/la plus petite unité d'emballage:

Marque commerciale, numéro de modèle avec indication de la classe de protection, dénomination du modèle, symbole CE avec numéro d'identification de l'institut de contrôle (4 chiffres), norme avec numéro de référence et date de sa publication, symbole usine avec date de fabrication, expiration du délai de stockage, numéro de lot, symbole i, plage de températures pour le stockage, humidité maximale de l'air de l'entrepôt, date d'expiration (mois/année: 00/0000)

	Label de marque du fabricant
4931	Référence article de fabricant
FFP3 NR D	Indication de la classe de protection
Filtrage demi-masque	Désignation de l'article
	2797 Marque CE et numéro à quatre chiffres de l'institut de contrôle qui contrôle l'assurance qualité du fabricant.
EN 149:2001+A1:2009	Les numéros des normes européennes applicables aux EPI
	Date de fabrication année/mois: 0000/00
	Fin du temps de stockage
218181301	Numéro de lot de l'article (exemple)
	i-mark: Voir les informations du fabricant
	Plage de températures définie dans les conditions de stockage
	Humidité relative maximale des conditions de stockage



Dimensions/poids article:

taille	Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm	Poids en g
Taille unique	13,5	15	6	31

Les valeurs ci-dessus sont approximatives et sujettes à de légères variations.

Détails d'emballage (unité d'emballage):


taille	kg brutto	kg netto	Länge in cm	Breite in cm	Höhe in cm
Taille unique	13	11,5	65	44	60

Les valeurs ci-dessus sont approximatives et sujettes à de légères variations.

Composants dangereux - REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals):

Ce produit est fabriqué dans le respect des dispositions de l'annexe XVII du règlement européen REACH 1907/2006 et ne contient pas de substances dangereuses dans des concentrations soumises à une obligation de déclaration.





Certification de conformité

 Ce produit forme un équipement de protection individuelle (EPI). Le sigle CE certifie que le produit répond aux exigences en vigueur du règlement (UE) 2016/425.

Identification et sélection:

Ce produit est conforme aux normes techniques spécifiées. Le choix du produit doit être fait en fonction des exigences du lieu de travail, de la nature du danger et des conditions environnementales pertinentes. L'attention est attirée sur le fait que les conditions effectives d'utilisation ne peuvent pas être simulées et, de ce fait, il est de la seule décision de l'utilisateur d'utiliser ou non les gants pour l'application prévue. Le fabricant n'est pas responsable en cas d'utilisation abusive du produit.

Instructions pour le touché

	Tenez l'appareil respiratoire de sorte que les bandes pendent.
	Tenez l'appareil respiratoire sous le menton, la partie nez tournée vers l'extérieur.
	Saisissez-vous de l'élastique et faites-le passer par la tête pour l'amener dans la nuque, jusque sous les oreilles. Tenant l'appareil respiratoire d'une main contre le visage, tirez l'élastique supérieur par la tête pour l'amener au-dessus des oreilles. Comprimez du bout des doigts des deux mains le renfort métallique depuis l'arête du nez vers les ailes du nez de sorte que le masque prenne la bonne forme.
	(a) Contrôlez le positionnement correct des demi-masques filtrants sans soupape expiratoire : encercler le masque des deux mains et expirez fortement. (b) Contrôlez le positionnement correct des demi-masques filtrants avec soupape expiratoire : encercler le masque des deux mains et inspirez fortement. Si vous sentez que de l'air s'échappe et/ou percevez une dépression, ajustez de nouveau l'appareil respiratoire en suivant les étapes 2, 3 et 4. Remplacez immédiatement le masque si la respiration devient difficile ou si le masque est endommagé ou tellement déformé qu'un maintien optimal de l'étanchéité n'est plus garanti.

Instructions relatives au port:

Ce produit ne satisfait aux exigences de sécurité que si son utilisateur le porte de manière parfaitement correcte et dans son meilleur état. Avant de l'utiliser, vérifiez qu'il ne présente ni vices ni défauts. Jetez-le immédiatement si des fissures ou des trous apparaissent durant son utilisation. Il n'est pas permis de modifier l'état de cet EPI. Respectez les instructions figurant dans les informations du fabricant et conservez ces dernières durant toute la durée d'utilisation des EPI. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'éventuelles lésions et/ou conséquences survenues du fait d'un usage impropre.

Stockage et vieillissement:

Conserver au frais et au sec, sans lumière directe du soleil, loin des sources d'ignition, si possible dans l'emballage d'origine. Un stockage entre -20° et + 40° C et à une humidité relative inférieure à 75% est recommandé. Si le produit est stocké comme recommandé, les propriétés mécaniques ne changeront pas jusqu'à ans à compter de la date de fabrication. La durée de vie ne peut pas être spécifiée avec précision et dépend de l'application et du fait que l'utilisateur s'assure que le produit est correctement stocké et utilisé uniquement pour l'usage auquel il est destiné. Le produit a la date de production (mois/année) et une date d'expiration (mois/année).



EINWEGPRODUKTE >>
SONSTIGES >>

Élimination:

Les masques usagés peuvent être salis par des substances dangereuses et polluantes. L'élimination doit se faire en accord avec les normes légales appliquées localement.

Risques pour la santé:

Jusqu'à maintenant, aucune allergie causée par l'utilisation du masques n'est connue. Si une réaction allergique devait se produire, il faut demander conseil à un médecin ou à un dermatologue.

Premiers secours:

Lorsque les masques sont contaminés par des produits dangereux, il faut les retirer.

En cas de contact avec la peau: consultez immédiatement un médecin si une réaction allergique apparaît.

En cas de contact avec les yeux: lavez abondamment l'œil concerné. Consultez immédiatement un médecin.

Centre notifié responsable de la réalisation de l'examen de type:

BSI Group The Netherlands B.V.

Say Building

John M. Keynesplein 9

1066 EP Amsterdam

No. d'identification: 2797

Organisme notifié qui est responsable de la surveillance de l'assurance-qualité:

BSI Group The Netherlands B.V.

Say Building

John M. Keynesplein 9

1066 EP Amsterdam

No. d'identification: 2797

Le certificat de conformité complet ainsi que d'autres informations du fabricant sont disponibles à l'adresse:

www.big-arbeitsschutz.de



Se tenir de 12.09.2019